



MUNICIPALITÉ DE MARTINVILLE INFO-MUNI

MAI 2022

ABRI D'AUTOS

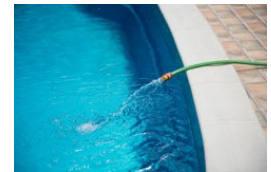


Rappel : les abris d'autos temporaires (de style « abri Tempo ») doivent être retirés au plus tard le **1^{er} mai 2022**.

REPLISSAGE DE PISCINES

Afin d'éviter des baisses de pression dans le réseau, nous vous rappelons que le remplissage des piscines ne doit s'effectuer qu'**APRÈS 20 h et AVANT 6 h**.

Et SVP assurez-vous de colmater toute fuite...



DISTRIBUTION DE COMPOST

Un 1^{er} arrivage de compost municipal sera disponible le **6 mai** en début d'après-midi au 249 chemin des Sables. N'oubliez pas vos contenants et votre pelle. Afin de donner la chance à plusieurs, nous vous demandons de prendre au **maximum 20 pieds cubes (4' X 5' X 1')**.

Vous pourrez y retourner à compter du lundi 9 mai s'il en reste.



MOIS DE L'ARBRE



Reportée l'an dernier à cause de la situation sanitaire, la distribution d'arbres est de retour cette année!

Afin de sensibiliser la population à l'importance et au respect de l'arbre et des forêts et lui permettre d'acquérir des connaissances sur les arbres et les soins à prodiguer et l'inciter à poser un geste concret de conservation pour améliorer l'environnement, il y a aura distribution d'arbres à l'arrière du bureau municipal le **vendredi 20 mai 13 h à 18 h**.

Afin de permettre au plus grand nombre possible d'en profiter, un maximum de trois (3) arbres par personne est alloué.

RAPPORT DU MAIRE

Le 27 avril 2022

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En vertu de l'article 176.2.2 du *Code municipal*, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe :

REVENUS	Réalisations
Taxes	671 919 \$
Compensations tenant lieu de taxes	4 083 \$
Autres revenus (source locale)	195 463 \$
Transferts	<u>357 804 \$</u>
	1 229 269 \$
DÉPENSES	
Administration	199 131 \$
Sécurité publique	91 893 \$
Transport (voirie)	313 852 \$
Hygiène du milieu	195 591 \$
Santé et Bien-être	3 898 \$
Aménagement, urbanisme et développement	114 588 \$
Loisirs et culture	78 528 \$
Frais de financement	<u>7 461 \$</u>
	1 004 942 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	224 327 \$
Moins : revenus d'investissement	<u>(133 027 \$)</u>
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	91 300 \$
Amortissement	121 985 \$
Financement	(42 700 \$)
Activités d'investissement	(38 156 \$)
Excédent (déficit) accumulé	(1 300 \$)
Autres éléments de conciliation	83 403 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	214 532 \$

Opinion de l'auditeur indépendant

L'opinion de l'auditeur indépendant, Pellerin Potvin Gagnon, se lit comme suit : « À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Martinville au 31 décembre 2021, ainsi que du résultat de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (leur dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. »

Observations de l'auditeur indépendant

« Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité de Martinville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S17, S18 et S23-1 à S23-3 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point ».

Le taux de taxation global de 2021 est de **1,2775 \$** par **100 \$** d'évaluation.

LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2021

En vrac : asphaltage de la rue Antoine, installations de toilettes accessibles au Parc du Vieux-Moulin et au Chalet des loisirs, réfection de la toiture du chalet des loisirs.

LES ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2022

Nous espérons être en mesure de poursuivre les travaux pour le réaménagement et la réfection du barrage. Des travaux de mise à niveau du réseau d'aqueduc et d'égouts pourraient être réalisés sur le chemin des Sables. L'éclairage du sentier pédestre devrait également être réalisé en 2022. Les luminaires de rues devraient être remplacés par des luminaires LED plus économiques et plus écologiques.

Cordialement,

Michel-Henri Goyette, maire

PARC DES SABLES / CONTREVENANTS / HEURES D'OUVERTURES

La municipalité a constaté qu'il y a des contrevenants au Parc des Sables qui cassent des bouteilles de vitres et déposent la vitre cassée sous les modules de jeu. Si vous êtes témoins de ces actes, nous invitons les citoyens témoins à contacter la Sûreté du Québec.

Il est interdit de se trouver dans le parc entre 23 heures et 7 heures.

RAPPEL - CIVISME CANIN



Avec le beau temps qui revient, les promenades au sentier linéaire ou au Parc des Sables se font de plus en plus nombreuses. Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est **OBLIGATOIRE** de ramasser les excréments de leurs animaux et de les déposer dans les bacs de poubelles ou de compost, selon la nature du sac avec lequel vous les ramassez.

Les promeneurs vous en remercient!

PICKLEBALL DE RETOUR!

Petits et grands amateurs de pickleball, les filets seront bientôt réinstallés sur la surface multifonctionnelle! Des raquettes et des balles seront également à votre disposition. Nous faisons appel à votre sens civique pour remettre les équipements à leur place après vous en être servi.



BALANÇOIRES ET TABLES DE PIQUE-NIQUE



La municipalité a remis à la disposition des citoyens les tables de pique-nique et les balançoires au Parc du Vieux-Moulin et dans la cour du Centre Saint-Martin. Nous vous demandons de respecter les mesures sanitaires en vigueur lors de leur utilisation.

PERMIS DE FEUX / CONSTRUCTION / RÉNOVATIONS



Nous avons une page dédiée aux demandes de permis sur notre [site Web!](#)

Que ce soit un pour un permis de feux à ciel ouvert, ou un feu de débarras, ou encore un permis de rénovation ou de construction, il vous suffit de télécharger le document pertinent à votre demande, de le remplir et de nous le retourner par courriel (ou en personne) au bureau municipal. Rendez-vous au www.martinville.ca



**LE RETOUR DU FRIGO COMMUNAUTAIRE :
C'EST POUR TOUT LE MONDE !!
AU BUREAU MUNICIPAL PARTICIPEZ EN GRAND NOMBRE !!!**



Le frigo communautaire sera bientôt en place à l'entrée extérieure du bureau municipal.

Comment ça marche ?

Par exemple, vous avez acheté un surplus d'oignons, de patates... et bien venez déposer ces aliments dans le frigo communautaire...

Évidemment, il n'est pas nécessaire de donner pour prendre, donc allez voir ce qu'il y a et servez-vous c'est pour tous les citoyens 😊

Profitez-en pour y mettre ou y prendre de bons aliments et ainsi éviter le gaspillage alimentaire et partager entre citoyens!

Ce qu'on ne peut pas y mettre : restes de repas et ce qui est transformé à la maison... tout le reste c'est BIENVENU !!!

SUBVENTION SOUTIEN ACTIONS BÉNÉVOLES (SAB)



La municipalité a reçu un montant de 2000\$ provenant de madame Geneviève Hébert, députée, pour contribuer à l'installation d'un amplificateur UHF pour faciliter la communication des pompiers entre eux lors d'intervention à Martinville.

MERCI À MADAME GENEVIÈVE HÉBERT!



→ FONDS TILLOTSON DE LA RÉGION DE COATICOOK

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons que le *Fonds Tillotson de la Région de Coaticook* accepte de contribuer financièrement au montant de **3000\$** pour le projet *Protection et amélioration des modules de jeux et entretien du chalet des loisirs* et de contribuer financièrement au montant de **2200\$** pour l'achat d'équipements pour la pratique des *Loisirs*. **MERCI!!**



GRANDE VENTE DE GARAGE Martinville

14 mai 2022

9h à 17h

BBO, collations
et breuvages

198, rue de l'Église
Centre St-Martin

Présence de la caravane du Centre d'action bénévole



CARAVANE
DU CAB

Prestation musicale 12h à 13h

Dégustation de la popote roulante du CAB 11h à 13h

Mini-friperie

*Pour louer une table (10\$):
819 835-5390 / martinvillemonvillage@gmail.com





La MRC de Coaticook fait des efforts constants et déploie des actions concrètes en matière de protection de l'environnement, notamment en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. La MRC favorise l'adoption de solutions de transport durable pour vos déplacements.

Chaque année, la MRC révisé son Plan de transport afin de mieux répondre aux besoins de ses citoyens. Cette fois-ci, vous avez la chance de vous exprimer dans cette démarche de consultation auprès de la population avec le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie!

Ce sondage vise à :

1. Identifier vos besoins en matière de déplacement;
2. Orienter et cocréer des solutions de transport durable avec vous.

Courez la chance de gagner l'un des deux bons d'achat MRC à dépenser sur l'ensemble du territoire : 200 \$ parmi les participants de 18 ans et plus ET 75 \$ parmi les participants de 12 à 17 ans.

Le sondage prend environ 10 minutes à compléter et toutes vos réponses sont confidentielles.

Cette enquête régionale est disponible en version électronique sur le <https://fr.surveymonkey.com/r/mrc-coaticook> et en version papier au bureau municipal. Vous le trouverez également sur la page Facebook de la «Municipalité de Martinville» et sur la page Facebook de « Martinville, mon village »

MERCI DE PARTICIPER EN GRAND NOMBRE!!

Semaine de la santé mentale de l'ACSM
#ParlerPourVrai 2 au 8 mai
2022

Semaine de la santé mentale 2022 : et si nous choissions l'empathie?

L'expression vous est familière et vous l'avez sans doute utilisée maintes fois depuis le début de la pandémie. Quand quelqu'un est malade, se sent stressé ou seul, ou perd son emploi. Vous le dites sans y penser : « Je sais ce que c'est. Je me reconnais là-dedans. Je comprends. »

Mais saviez-vous que derrière ces phrases anodines se cache une aptitude remarquable que vous possédez sans même vous en rendre compte? En psychologie et en recherche, on appelle cela l'empathie. Et cette aptitude n'appartient pas qu'aux thérapeutes et aux psys. L'empathie, c'est la capacité de partager les sentiments ou les expériences d'autrui en s'imaginant dans sa situation. C'est un concept simple et, pourtant, c'est peut-être ce dont nous avons le plus besoin.

Cette année, pour la [Semaine de la santé mentale](#) du 2 au 8 mai 2022, donnons l'espace pour #ParlerPourVrai. Nos différences ne font pas de nous des adversaires. Mettons de côté les clivages et embrassons l'empathie. Serrons-nous les coudes quand les temps sont durs. Et prêtons une oreille attentive. Pas besoin d'être d'accord avec l'autre pour le comprendre – ni de régler ses problèmes pour l'aider.

En tant qu'êtres humains, nous avons en commun de pouvoir nous représenter la vie des autres. De percevoir le monde comme les autres le perçoivent. De voir à travers les yeux d'autrui. De nous glisser dans la peau de notre voisin et d'essayer de nous mettre à sa place.

Quand ça ne va pas, nos proches n'ont pas toujours besoin que nous débarquions pour arranger les choses. Les gens ont d'abord besoin de se sentir compris.

Pendant sa présidence, Barack Obama a avancé que l'humanité vit un déficit d'empathie, qu'il a définie comme étant la capacité de regarder le monde à travers les yeux de personnes différentes de nous.

Mais la conjoncture pourrait bien avoir changé ces deux dernières années, alors que la planète entière s'est heurtée au même écueil : nous vivons ensemble une longue et éprouvante pandémie. Le virus a touché tout le monde. Sans exception. Et bien qu'il ait frappé certaines personnes plus que d'autres, il a souligné ce qui est devenu aujourd'hui une évidence : nous sommes aussi semblables que différents. Si à quelque chose malheur est bon, c'est peut-être l'empathie qui a jailli. À l'évidence, chacune et chacun d'entre nous a besoin de se sentir vu et entendu.

L'empathie ne vous vient pas facilement? La bonne nouvelle, c'est que ça s'apprend. Nous pouvons nous y exercer. L'empathie peut nous aider à mieux nous connaître et à comprendre nos propres sentiments. À la maison, au travail et à l'école, elle peut nous aider à diriger, à communiquer et à épauler. Elle peut nous aider à créer des liens.

8 avril 2022

LIGUE DES PETITS BONSHOMMES
de la CAISSE POPULAIRE DES VERTS SOMMETS DE L'ESTRIE

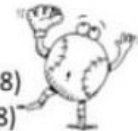
INSCRIPTION



La ligue des petits bonshommes est présentement en période d'inscription. Cette dernière qui existe depuis plus d'une trentaine d'années invite tous les enfants âgés entre 6 et 17 ans, des municipalités environnantes, à venir s'amuser. Les jeunes pourront venir pratiquer ce sport, qu'est la balle lente, une fois par semaine dans leur municipalité. Ces derniers pourront par la suite, affronter les équipes des autres municipalités, à raison d'environ 10 parties durant l'été. La saison débute à la mi-mai et se termine à la mi-août. La ligue fera relâche durant les semaines de vacances de la construction. Il y aura 1 tournoi durant l'été qui se déroulera sur 1 ou 2 journées. Vous recevrez toutes les dates du ou des tournois ainsi que les horaires des parties au début de la saison.

Pour inscrire votre ou vos enfants, nous vous demandons de bien vouloir téléphoner ou écrire par courriel au responsable ci-bas en mentionnant le nom de votre enfant, votre adresse ainsi que sa date de naissance complète. Ce dernier pourra ensuite acheminer les inscriptions aux entraîneurs concernés.

Classe d'âge : Catégorie 6 à 9 ans → (né entre 2012 et 2015)
Catégorie 10 à 12 ans → (né entre 2009 et 2011)
Catégorie 13 à 16 ans → (gars : né entre 2005 et 2008)
(fille : née entre 2003 et 2008)



Tous les entraîneurs travaillent bénévolement, alors si vous désirez vous impliquer auprès de nos jeunes pour l'entraînement ou pour donner un coup de main lors des pratiques ou des parties. Vous êtes les bienvenus, car nous avons souvent besoin, pour bien encadrer les jeunes.

Pour les résidents de Martinville	Pour les résidents de Ste-Edwidge
Responsable : Sara Desrosiers	Responsable : Line Gendron
Par Messenger	Par Messenger
Téléphone : 819-674-1623	Téléphone : 819-238-7362

Viens bouger avec nous !!!

→ CAMP RÉGIONAL KIONATA 2022

Les membres du conseil de la municipalité de Martinville ont adopté une résolution qui modifie la politique familiale afin d'accorder une réduction des coûts d'inscription aux enfants de Martinville pour les services d'animation estivale du Camp Kionata. Le rabais est appliqué lors du paiement de l'inscription soit de 25% pour le 2ième enfant et de 30% pour le 3ième enfant et les suivants.

PLUS Q'UNE SEMAINE AVANT LA FIN DES INSCRIPTIONS AU CAMP RÉGIONAL

KIONATA 2022 ! 📅


📣 Inscrivez-vous avant le 2 mai: <https://www.campkionata.com/inscription>

🕒 Différentes semaines, certains groupes d'âge et plusieurs camps spécialisés sont déjà complets !






SUR RENDEZ-VOUS

 150, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B3

 **819 565-3667**

 genevieve.hebert.SAFR@assnat.qc.ca

GENEVIÈVE HÉBERT
DÉPUTÉE DE SAINT-FRANÇOIS
ET WHIP ADJOINTE DU GOUVERNEMENT

ÉCOCENTRES OCCASIONNELS DE LA MRC DE COATICOOK

N'oubliez pas vous devez vous inscrire!!
Voici les prochaines dates :



ÉCOCENTRES OCCASIONNELS

de la MRC de Coaticook



Compton

Vendredi 27 mai de 13h - 17h | Samedi 28 mai de 8h30 - 15h

Garage municipal | 6505, rte Louis-S.-St-Laurent



INSCRIPTION OBLIGATOIRE

via le [formulaire](#) au

mrcdecoaticook.qc.ca/services/matieres-residuelles-ecocentres.php

→ Écocentres occasionnels → Calendrier pour inscription

Fin des inscriptions le jeudi 26 mai à 15h



Gratuit



Limite de 3 m³/adresse



Preuve de résidence à l'appui



Exclus : entreprises et entrepreneurs



MATIÈRES ACCEPTÉES

- **Matériaux de construction**
Bois, gypse, céramique, briques, agrégats, fils électriques, portes et fenêtres, etc.
- **Métaux ferreux et non ferreux**
- **Pneus réguliers et surdimensionnés***
* plus de 24 pouces de jante ou de 48 pouces hors tout. Des **frais de 25 \$/pneu surdimensionné** sont à prévoir.
- **Matériels électriques et électroniques**
Assurez-vous d'effacer vos données confidentielles et personnelles
- **Meubles, électroménagers et petits objets**
Vaisselle, articles de sports, jouets, etc.
- **Restes de peinture et leurs contenants**
- **Résidus domestiques dangereux (RDD)**
Huiles usées, antigels, filtres à l'huile, piles, batteries, lampes fluocompactes, tubes fluorescents, aérosols, bonbonnes de propane, produits de piscine, etc.



MATIÈRES REFUSÉES

- Bardeaux d'asphalte
- Pesticides agricoles
- Déchets domestiques (poubelle)

Pour information générale contactez : 819-849-9166